



CONGRES DE NANCY

10 au 12 juin 2008

LA RÉVERSION EN DANGER

Le rendez-vous 2008 sur les retraites prévoit une revalorisation du taux de réversion pour le régime général de la sécurité sociale mais « pour les autres régimes de retraite, l'augmentation du taux de réversion pourra être envisagée (...) dans une approche similaire au régime général ».

Si le système était identique à celui du régime général, tous les fonctionnaires qui perçoivent des revenus supérieurs à 1462,93 € par mois perdraient leur droit à recevoir une pension de réversion.

L'augmentation du taux de la réversion assortie d'une condition d'âge et de ressources serait une régression majeure pour les fonctionnaires.

Le Congrès de la FGR-FP condamne par avance une telle éventualité et appelle ses sections départementales, dans le cadre du pôle des retraités, à intervenir auprès des parlementaires pour leur expliquer les conséquences de la mesure envisagée.